



DONATO LAERA  
Secrétaire de la Ligue  
des Droits de l'Homme

## «Le Luxembourg a mis du temps pour devenir un véritable "État de droit"»

«En cette Journée des droits de l'homme, engageons-nous de nouveau à garantir les libertés fondamentales et à protéger les droits humains de tous», voilà le message du secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon. Organisée depuis 1950, cette journée promeut auprès du monde entier la Déclaration universelle des droits de l'homme qui a été adoptée à cette date par l'Assemblée générale des Nations unies. Au Luxembourg, la Ligue des Droits de l'Homme recueille les témoignages de personnes victimes d'atteintes à ces droits fondamentaux. Son secrétaire Donato Laera nous explique les raisons d'être de cette organisation dans un pays comme le Luxembourg.

«Lorsqu'on parle de "droits de l'Homme", on pense tout de suite à ce qui se passe dans des pays plus ou moins lointains qui sont en guerre, à des populations écrasées par la pauvreté ou encore à des régimes qui se moquent de la démocratie et de l'État de droit. Au Luxembourg, pays riche et politiquement stable, on n'est pas confronté à ce genre de problèmes.

Néanmoins pendant longtemps nous avons réglé nos affaires sur le mode du "paternalisme" et beaucoup d'institutions nécessaires à un "État de droit" nous faisaient défaut.

Nous n'avions par exemple ni juridiction administrative, ni cour constitutionnelle, et aujourd'hui encore nous traînons des pieds pour créer une véritable juridiction d'application des peines.

Le Luxembourg a mis du temps pour devenir un véritable "État de droit", et si les citoyens demandent toujours plus de transparence et d'équité, il ne faut pas se leurrer: les anciens réflexes continuent à miner le mécanisme et les effets garantis sur le papier ne se traduisent pas toujours dans les faits.

Nous avons donc du pain sur la planche au Luxembourg. Il s'agit de protéger les personnes contre ceux qui savent utiliser le droit à leur avantage. L'accès au droit est loin d'être garanti à toute personne de manière égale, que ce soit pour des raisons culturelles ou pour des raisons financières. Le système judiciaire nous paraît trop lourd pour régler les "petits litiges", les délais sont très longs et les frais excessifs.

Par ailleurs notre "État de droit" est menacé de l'extérieur: le terrorisme international et le sort des réfugiés, mais aussi la crise économique, agissent sur nos mentalités. Du coup, la libéralisation de la société à laquelle nous avons assisté depuis quelques décennies risque d'être sacrifiée au nom de la "sécurité".

La Ligue émet donc régulièrement des avis sur des projets de loi touchant aux droits fondamentaux et nous ne nous privons pas d'être critiques quand il le faut.»

«L'accès au droit est loin  
d'être garanti à toute personne  
de manière égale»